

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 29 avril 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/04/29-6/02

---

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme  
Rapporteur : PELABERE Michèle

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

---

**OBJET :** Aide du Département pour la réalisation du projet cinématographique du Plateau de Brie : prorogation du délai de validité de la convention entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Fertois.

Le Département apporte son soutien au projet cinématographique du Plateau de Brie, qui concerne quatre territoires qui se sont vus attribuer chacun en 2008 une subvention pour la réalisation d'un équipement cinématographique. La présente délibération vous propose la prorogation d'une année du délai de validité de la convention signée le 12 décembre 2009 entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Fertois dans le cadre de ce projet.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'autorisation de programme votée au budget 2005 et abondée en 2008,

VU la délibération de l'Assemblée départementale du 21 novembre 2008 individualisant les crédits relatifs au projet « Plateau de Brie »,

VU la convention signée le 12 décembre 2009 pour une durée de trois ans entre le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de Communes du Pays Fertois,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

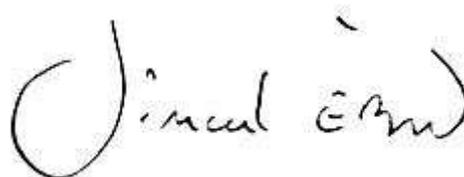
**DECIDE**

Article 1 : d'approuver l'avenant à la convention signée le 12 décembre 2009 entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Fertois concernant la réalisation d'un complexe cinématographique dans le cadre du projet « Plateau de Brie », tel que joint en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général au nom du Département l'avenant mentionné à l'article 1.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ